MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

LE GAZOUILLEUR

Bulletin d'information municipale • volume 06, numéro 04 • décembre 2020

2	Mot du maire
3	Affaires municipales
4-5	Loisirs et activités
5-6	Organismes et communauté
7	Environnement
8	Sécurité civile

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
450 371-0523
www.saint-louis-de-gonzague.com

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DISTRICT 1

François Leduc

DISTRICT 2

Jean-François Poirier

DISTRICT 3

Julie Baillargeon

DISTRICT 4

Christian Brault

DISTRICT 5

Mélanie Genesse

DISTRICT 6

Paul Lavallière

Conception et impression:
Les Publications Municipales – 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Nous allons bientôt tourner la page sur cette dure année que fût 2020. Nous vivrons tous cette année un temps des fêtes très différent. L'interdiction de rassemblements va contre notre nature, mais la santé et la sécurité des êtres qui nous sont chers doivent demeurer notre priorité. Par amour pour eux, comme on le fait bien depuis le début de la pandémie, il est important de continuer à respecter les règles dictées par la Santé publique et notre gouvernement. J'ai confiance que chacun d'entre vous trouverez une façon différente, mais tout aussi chaleureuse de célébrer avec vos proches.

Avec l'année 2021 qui arrive, l'espoir de jours heureux s'annonce avec la venue d'un vaccin. Notre municipalité en pleine effervescence de sa croissance résidentielle, travaille sans relâche sur plusieurs projets. Votre bien-être, votre santé, votre sécurité et votre qualité de vie sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions à venir. Nous travaillons entre autres au réaménagement de certains tronçons de la rue Principale afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers, à l'aménagement de parcs dans les nouveaux quartiers et à la construction du Centre de la petite enfance (CPE) dans l'ancienne Caisse Desjardins pour ne nommer que ces projets.

En cette période de Noël, les membres du conseil municipal et moi-même tenons à vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année qui vient ! Que cette période soit pour vous une source d'énergie, de réconfort et d'amour avec ceux qui vous sont chers.

Joyeux Noël et Bonne Année !

Yves Daoust
Maire de Saint-Louis-de-Gonzague

FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux de la Municipalité seront fermés durant la période des Fêtes, du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement. Pour toute urgence, vous pouvez contacter les travaux publics au **450 370-2883**.

MINI-DÉFILÉ DE NOËL

Le 29 novembre dernier, le mini-défilé de Noël qui a eu lieu dans les rues de la municipalité a connu un franc succès ! Bien entendu, le Père Noël, qui, avec l'aide de ses lutins, a récolté des centaines de lettres et de dessins, a fait briller les yeux des petits et des grands ! Un immense merci au Service de sécurité incendie de Saint-Louis-de-Gonzague, aux patrouilleurs de la Sûreté du Québec et aux bénévoles qui ont fait de cet événement un grand succès !

PROJETS À VENIR EN 2021

NOUVEAUX PARCS À VENIR

Deux (2) nouveaux parcs verront le jour en 2021. Le premier parc sera aménagé dans le Quartier Sainte-Marie et le second dans le Quartier du Canal.

CPE

Les travaux d'aménagement du nouveau CPE qui sera situé dans les anciens locaux de la Caisse populaire Desjardins débuteront dès ce printemps.

LIEN CYCLABLE

Un lien cyclable sera créé et aménagé entre le Quartier du Canal et le Parc régional de Beauharnois-Salaberry.

ICI SANTÉ - SERVICE DE TÉLÉMÉDECINE

La COOP santé familiale, maintenant appelée Ici Santé Saint-Louis-de-Gonzague, offrira dès le mois de janvier 2021 le service de télémédecine à ses membres. Ce service vous permettra d'avoir accès à des rendez-vous médicaux à distance. Des frais mensuels s'appliquent afin de bénéficier de ce service.

Pour devenir membre de la COOP, une part sociale unique de 10$ par personne est exigée. Une tarification par service est ensuite appliquée.

Pour plus de détails, consultez le site Internet de la Municipalité à l'adresse www.saint-louis-de-gonzague.com/services-aux-citoyens.

CALENDRIER

4 au 15 janvier
Collecte de sapins
Sur appel seulement :
450 371-0523, poste 221

5 janvier
Collecte des surplus de carton

28 janvier
Séance du Conseil

18 février
Séance du Conseil

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée durant la période des fêtes, du 19 décembre au 3 janvier inclusivement.

Dès le 4 janvier, sachez qu'il sera possible d'emprunter des livres à la bibliothèque en formule sur commande et sur rendez-vous !

Vous devez faire vos choix de documents via notre site Internet et nous envoyer un courriel de réservation. Nous vous contacterons par la suite pour vous donner un rendez-vous afin de récupérer vos documents.

bibliotheque@saint-louis-de-gonzague.com
www.mabibliotheque.ca/gonzague

Un site web à découvrir : livres numériques, gestion à distance de votre dossier, revues et journaux, etc.

Activité à venir :
Heure du conte virtuelle en février à confirmer.

PARC RÉGIONAL BEAUHARNOIS-SALABERRY

Suite à une entente avec Hydro-Québec, la MRC de Beauharnois-Salaberry et la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, l'accès au Parc régional sera autorisé cet hiver sur le tronçon de la piste entre la Halte des Villages et la Halte de la Presqu'île.

Il est à noter que le Parc régional est habituellement fermé et interdit aux visiteurs entre le 15 novembre et le 15 avril.

CAMP DE JOUR 2021

Vous êtes parent d'un enfant handicapé et prévoyez avoir besoin d'accompagnement pour votre enfant au camp de jour 2021 ? Vous devez compléter une demande d'accompagnement, disponible sur demande à la Municipalité, avant le 22 janvier 2021. Merci de votre collaboration.

PATINOIRES

La Municipalité mettra cette année deux (2) patinoires extérieures (sans surveillance) à votre disposition ! En plus de la patinoire du parc-école Omer-Séguin, un petit sentier de glace sera créé dans le parc du Bosquet derrière l'église.

Dans le contexte de la pandémie actuelle, voici les règles qui devront être respectées :

Patinoire parc-école Omer-Séguin

PALIER ORANGE

CAPACITÉ

Maximum de 25 personnes sur la patinoire.

ACTIVITÉS PERMISES

Patinage libre et hockey libre (contacts sporadiques autorisés).

La distanciation physique de 2 mètres est exigée entre les personnes/les bulles familiales.

Les contacts ou rapprochements de courte durée et peu fréquents sont permis.

CHALET ET TOILETTES

Fermés pour la saison.

PALIER ROUGE

CAPACITÉ

Maximum de 25 personnes sur la patinoire.

ACTIVITÉS PERMISES

Patinage libre seulement.

Le hockey libre est possible seulement s'il est pratiqué seul ou en duo.

La distanciation physique de 2 mètres est exigée entre les personnes/les bulles familiales.

Les activités organisées sont interdites.

CHALET ET TOILETTES

Fermés pour la saison.

Sentier de glace parc du Bosquet

PALIER ORANGE ET/OU ROUGE

CAPACITÉ

Maximum de 10 personnes sur le sentier.

ACTIVITÉS PERMISES

Patinage libre seulement.

Il est important de respecter le sens de circulation du sentier.

La distanciation physique de 2 mètres est exigée entre les personnes/les bulles familiales.

Les contacts ou rapprochements de courte durée et peu fréquents sont permis.

PERGOLA

Le port du couvre-visage est exigé sous la pergola.

Dès que la température le permettra, les patinoires seront en fonction selon l'horaire suivant : Parc-école Omer-Séguin :

Lundi au vendredi, de 15 h 30 à 22 h et samedi et dimanche, de 10 h à 22 h

Parc du Bosquet : Du dimanche au samedi de 7 h à 22 h

ORGANISMES ET COMMUNAUTÉ

FADOQ ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Bonjour chers membres du club FADOQ de St-Louis-de-Gonzague,

Nous espérons que vous allez tous bien en cette année mémorable qu'a été 2020.

En attendant de se retrouver, nous vous invitons à consulter le site de la FADOQ à l'adresse www.fadoq.ca. Des activités virtuelles vous sont offertes et vous y trouverez plusieurs informations très utiles.

Nous vous souhaitons un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2021 en santé, pleine de joie, de renouveau et de grands plaisirs (que nous espérons) entre vous, vos familles et amis.

On se souhaite que le pire soit derrière nous.

En attendant cette fin tant souhaitée par tous, nous, le comité, vous envoyons sourires, câlins et bisous pour ce temps des fêtes que nous voulons des plus joyeux.

Nous avons hâte de vous revoir !

Joyeux Noël et Bonne Année !

Le Comité de la FADOQ
Louise Poirier
Carmen Touchette
Julie Lecot
Judith Mallette
Thérèse Samson
Mireille Proulx
Hélène Latour

POUR UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Paroisse Saint-Viateur
Communauté Saint-Louis-de-Gonzague
140, rue Principale C.P. 357
450-373-2110
egliseslg@saint-louis-de-gonzague.com

ÉLECTION DES MARGUILLIERS

L'élection des marguilliers pour la Paroisse Saint-Viateur qui devait se faire après la messe du 29 novembre n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte de pandémie et des mesures sanitaires obligatoires en zone rouge limitant le nombre de paroissiens à 25 dans un lieu de culte.

Si les restrictions étaient levées au cours des deux premiers mois de l'année 2021, nous pourrons tenir cette assemblée. Sinon les futurs marguilliers devront être nommés par l'Évêque et les marguilliers sortants verront leur mandat prolongé de 60 jours, c'est-à-dire, jusqu'à la fin février 2021.

CÉLÉBRATION DE NOËL ET DU NOUVEL AN

En ce temps de pandémie et en zone ROUGE, la décision de ne pas avoir de messe la veille de Noël n'a pas été facile. Nous savons que beaucoup de gens aiment y assister mais la limite étant de 25 personnes, nous n'avons pu trouver une façon logique pour déterminer qui y aurait droit. Nous aurions pu ajouter des célébrations, mais avec le manque de bénévoles pour la désinfection des lieux et le déroulement des messes, ce n'était pas possible.

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir nos meilleurs vœux pour le temps des Fêtes ainsi qu'une excellente année 2021. Nous remercions la belle équipe et les bénévoles qui œuvrent au sein de notre communauté chrétienne, pour tous les services rendus en ce temps de pandémie. Un grand MERCI !

HORAIRE DU BUREAU

Mardi 13h à 15h • Mercredi 9h à 12h et 13h à 15h

Nos bureaux seront fermés du 19 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement.

Le Cercle de Fermières de St-Louis vous offre ses vœux de bonheur, santé, prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année. En espérant vous revoir plus souvent en 2021!

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Noël arrive à grands pas ! Pourquoi ne pas offrir une de nos parutions à un être cher ?

Nous avons en inventaire :
Le livret «Histoires et anecdotes»
Le livre «150e anniversaire de St-Louis-de-Gonzague»;
Le livre «Histoire du Collège de St-Louis-de-Gonzague»
Le livre «La Maison Robert-Selkirk»
Le DVD «La Rivière St-Louis»

Nous avons aussi des porte-clés et épinglettes à l'effigie des armoiries de St-Louis-de-Gonzague et des cartes postales.

Nous avons également en consigne les livres de M. Marcel Myre.

Pour toute commande, communiquez avec Rolland Lemieux 450 373-4946.

Joyeuses Fêtes à tous!

Rolland Lemieux, président

COMITÉ ENTRAIDE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

GUIGNOLÉE

Un GRAND MERCI aux généreux donateurs et aux bénévoles pour leur participation! Grâce à vous tous, des familles pourront se réjouir durant le temps des Fêtes.

DÉPÔT À LA GRANGE DU CURÉ

Le dépôt est ouvert tous les samedis de 9 h aux dimanches 16 h. Il sera FERMÉ du 21 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

Il est important de ne pas laisser vos dons par terre à l'extérieur de la grange.

Nous n'acceptons pas les matelas, les téléviseurs et les ordinateurs. Un GRAND MERCI pour tous vos articles propres et serviables que vous apporterez !

Le comité d'Entraide vous souhaite un Joyeux Temps des Fêtes et une Bonne Année 2021!

CALENDRIER DES COLLECTES 2021

La distribution porte à porte du calendrier des collectes pour l'année 2021 s'est effectuée en même temps que le bulletin municipal. Surveillez votre courrier et conservez précieusement votre calendrier. Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet *Services aux citoyens – Travaux publics et environnement.*

COLLECTE SPÉCIALE DES SURPLUS DE CARTON

Il y aura une collecte spéciale des surplus de carton après la période des fêtes, soit le **mardi 5 janvier 2021**. Vous pourrez disposer de vos cartons en les déposant à côté de votre bac bleu. À noter :

- Seulement les surplus de carton seront acceptés
- Mettre vos cartons à plat ou regroupés dans une boîte (format maximal : 1 m^3 (3 pi^3)
- Assurez-vous de laisser un dégagement d'au moins 60 cm (2 pi) entre les cartons et le bac pour faciliter la collecte mécanisée
- Les cartons doivent être non cirés, non souillés et exempts d'autres matériaux

Le service de gestion des requêtes de la MRC de Beauharnois-Salaberry (pour les collectes des bacs bruns et des bacs bleus) sera en fonction durant la période des fêtes pour traiter les requêtes des citoyens, le lundi 28 décembre de 9h à 16h et les 4 et 5 janvier de 9h à 13h.

Coordonnées : 450 225-5055
environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com.

COLLECTE DES SAPINS NATURELS

La collecte des sapins naturels s'effectuera durant les semaines du 4 et du 11 janvier 2021. Pour un ramassage, prière de contacter la Municipalité au 450 371-0523, poste 221. Vous pouvez également vous en départir en allant le déposer à l'Écocentre de Salaberry-de-Valleyfield.

ÉCOCENTRE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

L'Écocentre Salaberry-de-Valleyfield demeure ouvert toute la saison hivernale. Ce service est offert gratuitement aux résidents de Saint-Louis-de-Gonzague. Voici les heures d'ouverture :

Du 1er décembre au 31 mars
Jeudi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h

HORAIRE DES FÊTES

Fermé les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021

Coordonnées
Écocentre Salaberry-de-Valleyfield
2575, boul. Mgr-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6S 5P7
450 370-4820
ecocentre@ville.valleyfield.qc.ca

AVEZ-VOUS UNE TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES ?

En cas de situation d'urgence, vous devrez peut-être subvenir à vos besoins de première nécessité en attendant les secours. C'est pourquoi il est important de préparer une trousse d'urgence qui vous permettra de tenir environ 72 heures. Consultez le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet *Services aux citoyens – Sécurité civile* pour de plus amples renseignements sur cette trousse d'urgence (son contenu, où se la procurer).

ÊTES-VOUS INSCRIT AU SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE (SAM) ?

En vous inscrivant au Système automatisé de messagerie (SAM) lors d'une situation d'urgence, vous serez rapidement informé soit par courriel, par téléphone ou par texto. Pour avoir accès au portail SAM, cliquez sur l'onglet conçu à cet effet sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité au www.saint-louis-de-gonzague.com.